



## ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école LUDGER-DUVERNAY tenue le mercredi 12 juin 2024, à 18 h 00, au 36, rue Dalpé à Verchères.

### SONT PRÉSENTS :

Madame Cynthia Larose	Membre parent
Madame Vanessa Bouvrette	Membre parent
Madame Marie-Josianne Séguin	Membre parent
Madame Véronique Beaudry	Membre parent
Madame Jade Vandebossche-Makombo	Membre parent

Madame Virginie Roy	Enseignante
Madame Caroline Morissette	Enseignante
Madame Nathalie Raymond	Enseignante
Madame Mélanie Fontaine	Enseignante
Madame Mélanie Roussel	Employée de soutien, SDG
Madame Myriam Giard	Employée de soutien

### SONT ABSENTS :

Madame Caroline Laberge	Membre parent
Monsieur Loïc Guillemot	Membre parent substitut
Madame Annie Chabot	Éducatrice au SDG
Monsieur Charles Trottier	Membre parent substitut
Madame Annie Dubeau	Représentante de la communauté

### PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Maryse Noël, Directrice

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Cynthia Larose, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 12.



## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CÉ290-23-24-43** Il est proposé par Mélanie Fontaine d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Accueil (Présences et quorum)
- 2- Revue et adoption de l'ordre du jour
- 3- Revue et adoption du procès-verbal du 30 avril 2024
- 4- Parole au public
- 5- Suivis du procès-verbal du 30 avril 2024            Informations
- 6- Correspondances    Informations
- 7- Points d'adoption et d'approbation
  - Listes de fournitures scolaires et cahiers d'exercices    Adoption
  - Règle de conduite/mode de vie 2024-2025    Approbation
  - Rapport annuel du conseil d'établissement    Adoption
  - Prévision budgétaire 2024-2025    Adoption
  - Date de l'assemblée des parents en septembre 2024    Adoption
- 8- Points d'information
  - Services aux élèves 2024-2025
  - Travaux d'été par le Centre de services    Informations
  - Retour consultation des élèves
- 9- Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents de la commission scolaire.
  - Rapport de l'OPP
  - Mot des enseignants
  - Mot du service de garde    Informations
- 10- Levée de la séance            Adoption

## 3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

**CÉ290-23-24-44** Il est proposé par Nathalie Raymond d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 30 avril 2024 avec les corrections suivantes :

### **7.1 Précision de clientèle 2024-2025 et organisation scolaire**

*La direction informe les membres que le nombre de groupes actuels sera maintenu lors de la prochaine année scolaire. La répartition est différente: un groupe de plus au premier cycle, un de moins au deuxième cycle et présence d'une classe-cycle à tous les cycles.*

### **MOT DES ENSEIGNANTS :**

*4e année: ... C'est le début du projet sur le cycle du papillon. On se prépare aussi aux examens du ministère.*

*2e année: retour sur les notions de l'heure (lecture de l'heure et non de l'art)*



#### 4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent

#### 5. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 30 AVRIL 2024

Aucun suivi

#### 6. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance

#### 7. POINTS D'ADOPTION ET D'APPROBATION

##### 7.1 Listes de fournitures scolaires et cahiers d'exercices

**CÉ290-23-24-45** La direction de l'école a proposé au conseil d'établissement, pour approbation, les listes de matériel d'usage personnel requis par l'école, conformément à l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 3e et 4e paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique*;

Les listes proposées par la direction :

- ont été élaborées avec la participation des enseignants;
- respectent le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées édictées par le Ministère*;
- respectent la *Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres*, adoptée par le centre de services scolaire;
- prennent en compte les principes d'encadrement du coût des documents établis pour 2024-2025 par le conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Caroline Morrissette**, il est résolu:

D'APPROUVER les listes de matériel d'usage personnel dont l'achat sera demandé aux parents pour 2024-2025 et d'en déposer une copie à être versée en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

DE MANDATER la direction pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents.

##### 7.2 Règle de conduite/mode de vie 2024-2025

**CÉ290-23-24-46** En vertu de l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la directrice de l'école. Ce même article prévoit ce que doivent contenir ces règles, notamment en lien avec la lutte à l'intimidation et à la violence.

Le même article 76 prévoit aussi que les règles de conduite et les mesures de sécurité soient présentées aux élèves lors d'une activité de formation sur le civisme que la directrice de l'école doit organiser annuellement en collaboration avec le personnel de



l'école. Elles sont également transmises aux parents de l'élève au début de l'année scolaire.

La directrice présente le projet Code de vie de l'école, qui inclut ces règles de conduite et mesures de sécurité.

Ce Code de vie a été élaboré avec la participation des membres du personnel, comme le prévoit l'article 77 de la LIP.

Les membres échangent au sujet du projet de Code de vie.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Myriam Giard**, il est résolu:

D'APPROUVER les règles de conduite et mesures de sécurité, telles que présentées dans le Code de vie de l'école. Ce document est déposé à l'annexe 2024 du présent procès-verbal.

### **7.3 Rapport annuel du conseil d'établissement**

**CÉ290-23-24-47** L'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de service scolaire;

Le CÉ doit préparer le rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 de la *Loi sur l'instruction publique*;

L'article 83 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le CÉ informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité;

Le CÉ a préparé un rapport annuel de ses activités pour l'année scolaire 2024-2025;

Ce rapport annuel des activités du CÉ, a été présenté aux membres par la présidente;

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Virginie Roy il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER par courriel le rapport annuel des activités du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024, dont une copie est jointe à en annexe de ce procès-verbal;

DE MANDATER la directrice pour transmettre une copie de ce rapport annuel au centre de services scolaire au cours des prochains jours et pour le déposer sur le site Web de l'école afin de le rendre public et d'ainsi informer les parents et la communauté.



#### 7.4 Prévision budgétaire 2024-2025

**CÉ290-23-24-48** L'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école [ou du centre] proposé par la directrice de l'école, et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire.

L'article 96.24 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit qu'à la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, si le comité de répartition des ressources en fait la recommandation et que le conseil d'administration y donne suite.

Le budget annuel de l'école a été présenté au CÉ par la directrice.

Ce budget est basé sur la prévision d'inscriptions pour la prochaine année et il maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

Les encadrements financiers prévoient qu'une partie des allocations reçues du MEES peut être réservée à l'établissement afin de financer une juste part des frais pour l'opération du service de garde. La somme de **4 617 699 \$** a été présentée au CÉ par la directrice à cette fin.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mélanie Fontaine**, il est résolu:

D'ADOPTER le budget annuel de l'école tel que proposé par la directrice pour l'année scolaire 2024-2025, dont une copie est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER la directrice pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire des Patriotes pour qu'il l'approuve;

#### 7.5 Date de l'assemblée générale des parents en septembre 2024

**CÉ290-23-24-49** L'assemblée générale des parents doit avoir lieu avant le 30 septembre. Pour s'assurer d'avoir des parents présents à cette importante rencontre, il est suggéré que la rencontre ait lieu le même soir que les rencontres de parents pour les groupes du primaire. Les dernières années, les enseignantes choisissaient le jeudi de la 2e semaine de septembre.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Vanessa Bouvrette**, il est résolu

D'ADOPTER que l'AGP soit la même soirée que les rencontres de parents, le jeudi 12 septembre à 18h15.



## 8. POINTS D'INFORMATION

### 8.1 Services aux élèves 2024-2025

Point discuté précédemment en 7.4 (Prévision budgétaire 2024-2025)

### 8.2 Travaux d'été par le Centre de services

Les travaux pour la classe extérieure auront lieu cet été. La direction informe des travaux. La Municipalité sera informée de l'achalandage de camions autour de l'école afin d'assurer la sécurité près de la piscine et du camp de jour.

### 8.3 Retour consultation des élèves

Retour sur les suggestions des élèves. Trois groupes d'élèves ont été consultés sur les activités préférées et sur le matériel de jeux qu'ils aimeraient pour la cour d'école.

Voici les activités appréciées nommées par les élèves :

- Carnaval d'hiver
- Mur d'escalade en extérieur
- Richard Horth
- Parcours Ninja Go
- Fête de fin d'année (kermesse et jeux gonflables)
- Activités parascolaires sciences (Prof Dino)
- Parcours au bord de l'eau
- Bingo avec toute l'école
- Dîner maïs
- Dîner hot-dog
- Piscine
- Œuvre collective à l'extérieur
- Crossfit
- Tout ce qui roule
- Marche 1-2-3 avec les couleurs
- Canon à mousse

Pour le matériel souhaité sur la cour :

- Ballon (basket, soccer, chasseur, football)
- Cloche-pied
- Élastique
- Corde à danser
- Carpettes
- Balles de tennis
- Frisbees
- Échasses
- Raquettes pour jouer avec une balle
- Gros cônes



- Buts de soccer
- Dossards pour faire des équipes
- Gants de gardien
- Ballon rotatif
- Bancs pour s'asseoir

Les élèves apprécient énormément les fêtes avec des jeux gonflables. La direction fera des démarches rapidement pour voir si une location de jeux peut être possible pour la fête de fin d'année le 21 juin 2024.

## 9. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Vandebossche-Makombo résume la dernière rencontre.

## 10. RAPPORT DE L'OPP

Mme Bouvrette résume les dernières activités.

Suite à l'activité « Cours pour ta cour », nous avons amassé 6 230\$.

## 11. MOT DES ENSEIGNANTS

Les enseignants présentent les projets exécutés, en cours et/ou à venir :

- Préscolaire 4 ans : Ils ont eu un rallye bibliothèque ainsi qu'un pique-nique dans le parc des Pionniers.

- Préscolaire 5 ans : Ils ont assisté à une pièce de théâtre à Beloeil. Ils ont fait une journée d'accueil des nouveaux élèves. Aussi, avec le projet *En route vers la 1<sup>re</sup> année*, ils ont visité les classes de première année, d'anglais et de musique.

- 1<sup>re</sup> année : Ils ont eu une sortie pour aller voir un orchestre de musique dont la thématique était Walt Disney. C'est la fin du jeu du loup. Ils ont eu les contenus d'éducation à la sexualité. Ils ont donné un concert de musique devant les parents.

- 2<sup>e</sup> année : Ils ont fait un atelier d'origami pour fabriquer une carte pour la fête des Mères.

- 3<sup>e</sup> année : Ils ont fait des cartes pour la fête des Pères en s'inspirant du pop art. Ils ont eu une sortie à la Colonie des grèves.

- 4<sup>e</sup> année : Ils viennent de finir les examens du ministère. Ils ont une sortie jeudi prochain au Mont St-Bruno. Les enseignantes se préparent à la prochaine rentrée scolaire.



-5e année : La sortie Arbraska à St-Gregoire a été très appréciée. Ils ont eu le projet de sciences pour fabriquer des sandales en carton suivi d'un défilé de mode. Vendredi 14 juin, ils vont planter des arbres en collaboration avec la Municipalité.

-6e année : Ils ont adoré leur camp de fin d'année (classe verte sur 2 jours). Ils sont actuellement en train de faire les examens du ministère. Ils ont réalisé un four solaire pour faire cuire des «s'mores». C'est bientôt la dernière journée de leur parcours au primaire avec une remise de diplômes dans la cafétéria de l'école.

TES : Elles ont animé l'allégorie des ordures (choix des mots). Les TES préparent 8 élèves de première année qui iront parler devant les élèves de maternelle afin d'aider au passage de la maternelle à la 1<sup>re</sup> année. On remarque plus de besoins de soutien lors des examens du ministère et plus d'élèves ont dû se retirer pour leur concentration. Les TES ont prêté leurs bureaux et elles ont supporté et aidé les élèves nécessitant du soutien lors des périodes d'examens.

## 12. MOT DU SERVICE DE GARDE

Super belle participation à l'activité des vitraux. Les sorties lors des journées pédagogiques de l'année prochaine sont déjà réservées.

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

**CÉ290-23-24-50** À 20h54, il est proposé par Madame Virginie Roy de lever la présente séance.

---

Présidente

---

Directrice